

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DU DEBAT PUBLIC

29 MAI 2024

**Document réalisé par la commission particulière du débat public
(Mathias Bourrissoux, président, Claire Bouteloup, David Chevallier,
Nicolas Le Méhauté, Dominique Simon)**

Après plus de deux mois de débat public sur le projet de mine de lithium dans l'Allier, nous avons le plaisir de vous présenter les premiers enseignements que nous en tirons : au cours des différentes modalités mises en place, des questions ont été traitées et approfondies, des interrogations demeurent et des nouveaux sujets ont émergé.

Voici les enseignements que nous tirons de la dynamique de ces deux mois de débat ainsi que les axes de travail pour la suite du débat public.

Un débat qui s'inscrit dans un contexte politique et législatif à la fois riche et incertain

- avec ce débat, deux sujets neufs apparaissent dans le débat public à l'échelle nationale : les besoins en lithium et l'ouverture d'une mine en France métropolitaine ; ce caractère inédit du débat empêche la mobilisation de références, comparaisons ou retours d'expérience qui permettraient une mise en perspective concrète ;
- les tensions géopolitiques actuelles modifient le regard sur les liens de dépendance économique à l'international et sur les enjeux de relocalisation d'activités ;
- le cadre réglementaire du code minier nécessite d'être éclairé sur le fond, il est en pleine évolution, il est méconnu et interprété de différentes manières ;
- l'évolution du cadre législatif visant à promouvoir l'essor des projets industriels de la filière de la transition énergétique suscite également des questions nouvelles qui viennent percuter le débat.

Un débat qui mobilise largement

- l'implication citoyenne est notable, les réunions publiques menées par Imerys dès 2022 ont suscité une très forte attente parmi les populations locales dans une visée d'approfondissement et de mise en perspective critique des données fournies ;
- une très large audience pour ce débat, par comparaison avec d'autres débats, avec une mobilisation considérable des publics en réunions mais aussi un recours important aux autres outils d'information et d'expression ;
- le retentissement médiatique hors norme, aux échelles nationale et locale, a alimenté fortement cette dynamique dès le lancement du débat ;
- ces deux échelles de débat – national/européenne et locale – ne sont pas toujours aisées à articuler pour le public, d'autant plus que le débat national sur la mobilité électrique n'a pas eu lieu en amont.

A cet égard, quelques chiffres, arrêtés au 22 mai 2024, éclairent le large écho reçu par ce débat.




LES CHIFFRES CLES DE L'INFORMATION ET DE LA PARTICIPATION

La première vocation d'un débat public est d'informer largement sur l'existence du projet mis en débat.

La couverture médiatique assez inédite, à toutes les échelles (locale / nationale, médias papier et audiovisuels, médias classiques et internet, titres à large diffusion ou non, médias généralistes ou spécialisés...) a sans aucun doute contribué à la bonne connaissance du débat.

Les chiffres d'abonnements et de visionnage des contenus sur les réseaux sociaux se situent dans la fourchette supérieure constatée sur des débats récents, et le succès des trois partenariats conclus sur Youtube portent l'information et la vulgarisation à des niveaux très importants.

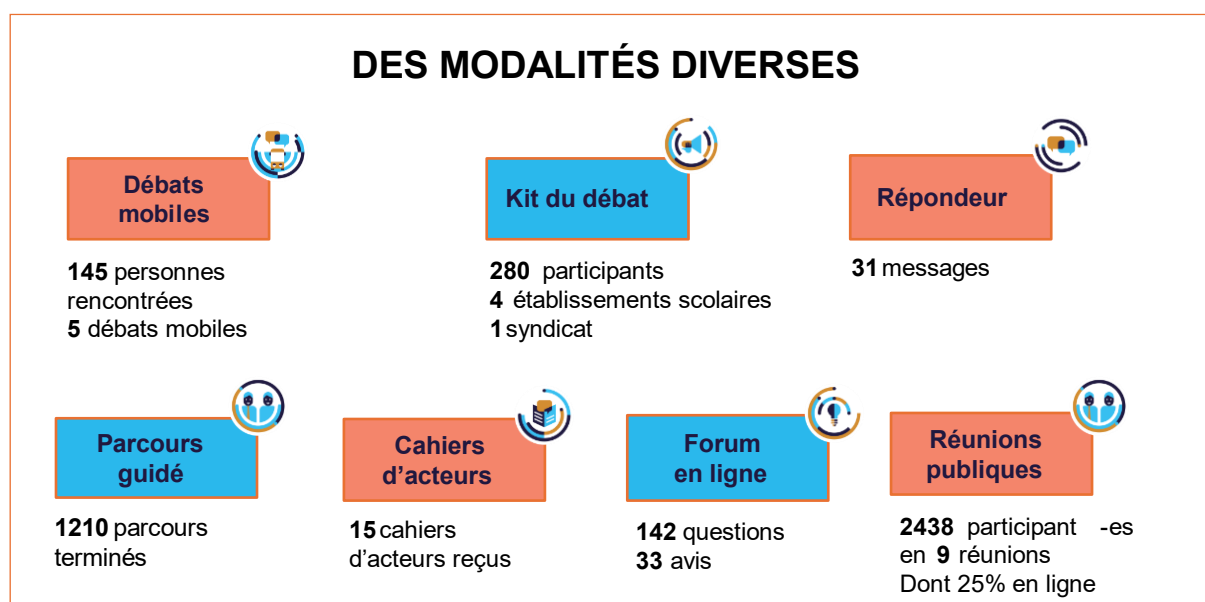
Enfin, l'information de proximité a été soignée, avec plus de 100 000 dépliants adressés par voie postale (dans le sud du département de l'Allier) mais aussi une diffusion plus large au travers du réseau des maisons France Services de l'Allier.

DIFFUSER L' INFORMATION		
 MÉDIAS NATIONAUX ET LOCAUX	+ de 500 articles depuis le début du débat	
 COMMUNICATION NUMERIQUE	Nb personnes touchées / abonnées	Nb vues des publications
Site internet	8 500	28 000
Newsletter	1 500	/
Facebook	2,3M touché -es 1 550 abos	50 000
X	136	/
LinkedIn	1 150	30 000
Youtube	/	770
Partenariats Youtube	434 000	/
 DIFFUSION DES DÉPLIANTS		
En boîtes aux lettres	45 000 puis 70 000	
La Poste & France Services	16 500	
En mairies	9 000	

Les chiffres clés des modalités de participation au débat public confirment eux aussi la large mobilisation du public. A l'exception de la mise en place d'un répondeur téléphonique, qui ne semble pas, à date, avoir répondu à une forte attente, on constate un large usage des modalités contributives mises à disposition.

On note particulièrement :

- que l'objectif de disposer de cahiers d'acteurs assez tôt dans le débat public est assez satisfaisant, avec déjà 15 cahiers reçus ;
- que les réunions publiques affichent un taux de présence très supérieur à la moyenne, avec plus de 250 participant-es par réunion ;
- que le parcours guidé a permis à plus de 1000 personnes d'accéder à une modalité simple d'information et de participation ;
- que la plateforme numérique affiche un nombre de contributions qui se situe dans la moyenne des autres débats publics.



Une participation avant tout locale et citoyenne

- la diversité des publics se traduit par différentes manières de prendre part au débat : curiosité pour le sujet, militantisme, défense des intérêts riverains, ou partage d'expertise professionnelle (monde cheminot, professeur de sciences, géologues...) ; différents prismes cohabitent dans le débat ;
- bien qu'une part importante du public reste silencieuse en réunion, les opinions exprimées sont souvent bien arrêtées et permettent de passer en revue les principaux points de vue des « pour » et des « contre » au projet, avec des arguments souvent reproduits. Le bénéfice des emplois, l'héritage industriel et l'horizon d'un progrès technique pour les « pour » / les coûts environnementaux et sociétaux, la possibilité d'un autre modèle de développement pour les « contre » ; les uns et les autres se rejoignant sur le besoin d'objectiver les bénéfices directs et indirects du projet pour le territoire.

Des absences remarquées

- on constate une réticence de certains acteurs parties-prenantes à rentrer dans le débat notamment les acteurs institutionnels (Etat, collectivités territoriales, chambres consulaires) et les organisations qui pourraient intervenir à titre d'expert. Néanmoins, une évolution a été constatée, notamment à partir de la réunion sur les retombées territoriales organisée le 14 mai à Servant ;
- le soutien clairement affiché de plusieurs collectivités et de l'Etat en faveur du projet dès son annonce officielle suscite des incompréhensions sur la place que tiennent les pouvoirs publics à côté du porteur de projet dans les médias ;
- la frilosité de l'Etat et des acteurs politiques à participer au débat public ne fait que renforcer ce sentiment d'incompréhension d'une partie du public.

Une exigence des publics vis-à-vis du débat afin d'approfondir l'information, et convoquer des expertises pluralistes permettant de nourrir des échanges contradictoires et participatifs

- le début du débat public a été marqué par un climat de défiance et, semble-t-il, de frustrations liées aux annonces d'Imerys de 2022. Le sujet de la transparence, de la rigueur et de la complétude des connaissances et des données et études concentre les attentions. L'effort de la CPDP pour que le porteur de projet alimente en continu le débat est crucial pour que celui-ci soit crédible ;
- il est difficile de mobiliser des interlocuteurs diversifiés (dont des associations spécialisées) pour problématiser les sujets de controverse portés par les publics ou pour formuler des propositions, des alternatives ;
- reposant essentiellement sur le porteur de projet, la mise en partage des informations est globalement appréciée mais avec une frustration générée par le manque de disponibilité ou d'approfondissement des études. En l'absence de regards et d'expertises tierces, ce partage souffre aussi d'un manque de confiance dans la parole quasi exclusive du porteur de projet ;
- cependant, le dialogue s'est en partie amélioré ; on note un effort de structuration et de pédagogie de la part du porteur de projet, qui se traduit par la production de données et documents complémentaires au dossier du maître d'ouvrage (diapositives supports, fiches thématiques, méthodologie d'étude, réponses sur la plateforme numérique...) ;
- pour autant, la question de l'utilité du débat revient, au motif qu'il ne répondrait pas à la bonne temporalité : suffisamment tôt pour que l'on puisse interroger son opportunité et des options structurantes, mais trop tôt pour disposer des études détaillées ? ou trop tard ? Le calendrier du projet pilote peut également brouiller la compréhension des publics quant à la place du débat public ;
- ce qui met l'accent, si le projet se poursuivait, sur un besoin fort de concertation continue.

Un méta débat sur la transition énergétique et davantage encore sur les usages

- a-t-on besoin de lithium et pour quoi ? c'est une controverse essentielle qui est mise en débat puisqu'elle est directement liée à celle de l'opportunité du projet ;
- le concept de souveraineté s'impose moins que celui de la sobriété et de la durabilité ;

- demeurent des interrogations de fond sur le bien-fondé du choix des voitures électriques, des types de voiture concernées (SUV) et sur leur impact sur la décarbonation de nos activités ;
- d'où les questions visant à bien définir quels seraient les besoins en lithium :
 - o en termes de quantité (quid des usages et de l'adaptation des comportements, du recyclage, d'autres types de batterie sans ou avec moins de lithium),
 - o dans le temps (pendant combien de temps aurons-nous besoin de lithium ?)
 - o par type d'extraction,
 - o selon le marché (le prix du lithium, les clients selon leur proximité géographique, le contexte géopolitique) ;
- les interrogations sur le modèle global de transition et les choix stratégiques engagés par l'Etat et l'Europe en matière d'énergie et de mobilité constituent un arrière-fond permanent.

Les impacts environnementaux et les risques sur les trois sites d'implantation concentrent les inquiétudes

- 50 % des questions sur la plateforme numérique reflètent des craintes sur les impacts locaux et les risques, avec des caractéristiques du projet qui sont largement débattues ;
- dans cette perspective, l'exigence de contrôle, de suivi et de régulation, adressée à l'Etat et aux administrations revêt une importance majeure pour les publics qui attendent des éclairages de sa part et une réaffirmation de sa posture de « garant » pour imposer des garde-fous au projet, afin d'en maîtriser les impacts ;
- il n'y a pas eu jusqu'ici de propositions d'alternatives, autre que celle consistant à « ne rien faire » ; les alternatives concerneraient par exemple les choix en matière de mobilité, qui ne s'adressent pas directement à Imerys et sont plutôt dirigées vers l'Etat ;
- des variantes ont été proposées (localisation de la plateforme ferroviaire, parcours des canalisations, éventuel plan B si les trains ne pouvaient circuler) ; elles ont trouvé des réponses (en particulier via les précisions de la plateforme numérique) mais celles-ci sont à approfondir car peu débattues jusque-là ;
- des suggestions et des propositions d'amélioration sont progressivement apparues, principalement au travers des cahiers d'acteurs et du site internet (sur les procédés et le bilan carbone du projet, l'usage du biochar et les performances RSE) ;
- il est attendu que les alternatives, variantes et pistes d'amélioration soient approfondies dans la dernière partie de débat, et qu'Imerys puisse en tenir compte ou défendre ses solutions avec des arguments permettant d'objectiver les contraintes (budgétaires, techniques, opérationnelles).

Des enjeux nécessitant d'être portés par d'autres acteurs qu'Imerys

- des enjeux très forts de régénération ferroviaire pèsent sur le projet et questionnent plus largement l'enjeu de maintien d'une desserte fine des territoires. Ce chantier est présenté comme une condition *sine qua non* du projet, mais il cumule les incertitudes, et l'on rencontre une réelle difficulté à mobiliser les acteurs compétents pour parler de cette dimension du projet ;
- l'attention se porte fortement sur les retombées territoriales en termes d'emplois et de formation, élargies aux enjeux de développement territorial et d'aménagement (en particulier la question de la construction de logements ou de l'implantation de services) ;

- des conditions/questions préalables sont souvent formulées : l'ancrage du projet dans une approche stratégique du développement local, la valorisation des compétences et des ressources des territoires, la recherche de complémentarité avec une vocation touristique, les moyens (financiers et autres) mis à disposition des collectivités ;
- le débat porte sur les conditions de vie et les garanties de protection sanitaire et de santé à long terme (qualité de l'air, de l'eau, des sols) apportées aux résidents locaux proches des sites de projet, ainsi qu'aux salariés travaillant sur les sites ; il interroge les mesures d'accompagnement et de compensation qui pourraient être prises.

Un débat qui a permis de progresser sur des points cruciaux, tout en faisant apparaître des besoins d'approfondissements

- le traitement des stériles et résidus miniers (usages sur site et possibles débouchés), les types de stockage et procédés d'enfouissement tenant compte du foisonnement (pâte cimentée/biochar), les normes de classement selon les types de déchets, les mesures de suivi... ;
- les enjeux sanitaires et de sécurité, y compris l'impact sur la qualité de l'air, ainsi que les incidences sur le cadre de vie (nuisances sonores et visuelles, dégradation des paysages, perte de valeur immobilière) ;
- la maîtrise des risques d'une manière générale, les garanties et les contrôles (sur toute la durée de vie de la mine et en fin d'exploitation) est aussi une question centrale ;
- la place des parties-prenantes locales et des citoyen-nes dans la gouvernance tout au long du projet, depuis la concertation continue jusqu'à l'après-mine ;
- les mesures de contrôle ;
- la question de l'eau (qui sera approfondie lors de la réunion dédiée du 30 mai).

A l'évidence, des compléments d'information méritent d'être apportés sur des enjeux locaux majeurs encore insuffisamment renseignés...

- l'après-mine ;
- le modèle économique, le financement public comme privé et les mesures de soutien ;
- le développement du projet – les pilotes ;
- l'engagement d'Imerys dans le développement local ;
- la gouvernance de la mine ;
- le chantier de rénovation de la ligne SNCF ;
- ...

... tandis que des objets de réflexion ou de controverses sont à remettre en débat

- la vision stratégique de l'Etat, de l'Union européenne et des filières d'activités concernées sur la question des besoins et usages du lithium pour la mobilité électrique ;
- l'articulation entre les objectifs politiques globaux et les impacts locaux : mesures d'accompagnement et de réduction des risques, compensations, conditionnalités... ;
- les alternatives techniques aux batteries lithium (sodium), une approche comparative des procédés existants ou à venir pour extraire le lithium par d'autres moyens (géothermie) ;

- les options et les variantes, dont celles déjà évoquées sur le sujet de la plateforme de chargement.

